



Minorités : le Congo sollicité pour abriter une conférence des peuples autochtones



Pour influencer la politique africaine en matière de promotion et de protection des peuples autochtones, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) souhaite que le Congo abrite la conférence continentale sur les peuples autochtones en Afrique.

La proposition a été faite au ministre de la Justice et des droits humains par la présidente du groupe de travail sur les peuples autochtones (Union africaine), Soyata Maïgaongo. Le choix du Congo est dicté par les bonnes pratiques constatées dans ce pays notamment avec l'adoption de la loi portant promotion et protection des populations

autochtones. L'experte de l'UA a aussi évoqué les questions d'accélération du processus d'adoption des décrets d'application de ladite loi ainsi que la ratification de la convention sur les peuples tribaux.

La présidente du groupe de travail sur les peuples autochtones est revenue sur les conclusions et les recommandations de l'atelier sur les peuples autochtones, tenu récemment à Brazzaville, avant de solliciter l'appui du Congo pour vulgariser les bonnes pratiques et donner des exemples dans le domaine des droits culturels.

Informant le garde des sceaux sur les avancées enregistrées au niveau du système africain des droits de l'homme et des peuples, Soyata Maïga a profité de ce tête-à-tête pour demander le soutien du Congo. « *L'année 2016 est dédiée aux droits de l'homme et en particulier aux droits des femmes. Nous travaillons à l'élaboration de la note conceptuelle et à la programmation des activités. Nous souhaitons que le Congo appuie le groupe de travail sur les peuples autochtones pour l'organisation de cette conférence continentale, et également la prochaine session de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est un rendez-vous pour l'Afrique. Ce sera l'occasion pour parler des défis et des progrès en matière des droits de l'homme* », a-t-elle souligné.

Ils ont également, au cours de cet entretien, parlé de la situation des droits de l'homme en général. Avant de se pencher sur le document final de la conférence mondiale sur les peuples autochtones, tenue en septembre dernier, portant promotion et protection des peuples autochtones dans le monde.

Josiane Mambou Loukoul

Légendes et crédits photo :

Soyata Maïga en audience avec le ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka